



www.aefjn-cmr.org

SHEMA

Bulletin d'information et de liaison des acteurs du Réseau Foi et Justice Cameroun
Newsletter of faith and justice actors

N° 18 Janvier – Août 2022

Hear O Israel, the Lord our God is One Lord, and you shall love the Lord your God... Love your neighbour as yourself” (Mk 12:29-31)



Missionnaires comboniennes en pleine séance de recyclage du papier en vase de fleur

Promotion de la culture écologique :

S'impliquer davantage pour la sauvegarde de la création

Phénomène Social

Insalubrité urbaine :
La ville de Yaoundé en souffrance! P.4



Antenna Echo

Remobilisation of the regional Faith & Justice focal points. P.7





Par P. Simon Valdez NGAH, Msscc.
Coordinateur National

**« CETTE RÉALITÉ LUGUBRE SEMBLE
CONVERTIR LA TERRE, NOTRE MAISON
COMMUNE, EN UN IMMENSE DÉPOTOIR,
METTANT EN DÉROUTE LE DEVOIR
ORIGINAL DE L'HOMME ; CELUI DE
CULTIVER ET DE GARDER LE JARDIN
D'EDEN À LUI CONFIE »**

La réflexion sur la situation de notre pays en matière d'appel à la salubrité de nos villes et à la gestion écologique des ressources disponibles peut paraître un message répété et même abscons pour certains. Dans nos biosphères, nous assistons de plus en plus à plusieurs formes de contamination qui affectent aussi bien des personnes que des autres êtres vivants. Nos rues, caniveaux et même les chaussées sont parsemées de déchets de toute nature (ménagers, commerciaux, industrielles, cliniques, des déchets de démolition, etc.). Cette réalité lugubre semble convertir la terre, notre maison commune, en « un immense dépotoir », mettant en déroute le devoir originel de l'homme ; celui de **cultiver et de**

garder le jardin d'Eden (Gn 2, 15) à lui confié. Cultiver entendu comme labourer, occuper, travailler, tandis que garder invite à surveiller, protéger, préserver, etc.

Dans le souci de renouer avec la responsabilité de l'homme vis-à-vis de son environnement, ce numéro de SHEMA fait état d'une part, du cri de notre terre face aux multiples dégradations qu'elle subit, et d'autre part, il présente les différentes formes d'engagements responsables pour une gestion plus écologique et un recyclage à moindre coût des bouteilles plastiques. Enfin, vous y trouverez un écho d'antenne, un aperçu sur les dynamiques de mobilisation et de renforcement des capacités des pôles d'observation Bertoua et de Garoua en matière d'observation sur le fait social.

Parole d'Eglise

« La culture écologique devrait être un style de vie »

La culture écologique ne peut pas se réduire à une série de réponses urgentes et partielles aux problèmes qui sont en train d'apparaître par rapport à la dégradation de l'environnement, à l'épuisement des réserves naturelles et à la pollution. Elle devrait être un regard différent, une pensée, une politique, un programme éducatif, un style de vie et une spiri-

tualité qui constitueraient une résistance face à l'avancée du paradigme technocratique. Autrement, même les meilleures initiatives écologiques peuvent finir par s'enfermer dans la même logique globalisée. Chercher seulement un remède technique à chaque problème environnemental qui surgit, c'est isoler des choses qui sont entrelacées dans la réalité, et c'est se cacher les vraies et plus profondes questions du système mon-

dial. Cependant, il est possible d'élargir de nouveau le regard, et la liberté humaine est capable de limiter la technique, de l'orienter, comme de la mettre au service d'un autre type de progrès, plus sain, plus humain, plus social et plus intégral.

Lettre encyclique Laudato Si du Pape François sur la sauvegarde de la maison commune (111-112)

Préservation de l'environnement :

Enjeux et défis

■ *L'environnement constitue un patrimoine commun, Il est une partie intégrante du patrimoine universel. Sa protection et la gestion rationnelle des ressources qu'il offre à vie humaine sont d'intérêt général. Celles-ci visent en particulier la géosphère, l'hydrosphère, l'atmosphère, leur contenu matériel et immatériel, ainsi que les aspects sociaux et culturels qu'ils comprennent.*

La protection de la nature, la préservation des espèces animales et végétales et de leurs habitats, le maintien des équilibres biologiques et des écosystèmes, et la conservation de la diversité biologique et génétique contre toutes les causes de dégradation et les menaces d'extinction sont d'intérêt commun. Il est du devoir des pouvoirs publics et de chaque citoyen de veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel.

Une responsabilité partagée

En matière de préservation de l'environnement, les responsabilités sont partagées. En effet, cela n'incombe pas seulement à l'Etat, aux entreprises de gestion des déchets, mais à chaque citoyen. Ce devoir citoyen est d'ailleurs mentionné dans le principe de responsabilité, qui stipule que **« toute personne qui, par son action, crée des conditions de nature à porter atteinte à la santé de l'homme et à l'environnement, est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination dans des conditions propres à éviter lesdits effets »**.

Le citoyen a avec le devoir de prendre en compte le principe de participation énoncé dans la loi de 1996 portant sur la gestion de l'environnement. Celui-ci stipule que : **« Chaque citoyen doit avoir accès aux informations relatives à l'environnement, y compris celles relatives aux substances et activités dangereuses ; Chaque citoyen a le devoir de veiller à la sauvegarde de l'environnement et de contribuer à la protection de celui-ci ; Les personnes publiques et privées doivent, dans toutes leurs activités, se conformer aux mêmes exigences »**.

Commencer par des gestes simples et pratiques

Il est urgent de promouvoir aujourd'hui un style de vie responsable fondé sur le triptyque :

- **Réduire** la quantité de produits qui arrivent en fin de vie ;
- **Réutiliser** des produits ou certaines de leurs parties qui deviendraient autrement des déchets ;
- **Recycler** les matières premières.

Cette stratégie constitue une des bases de la démarche « zéro déchet ». Les produits qui arrivent en fin de vie et qui ne peuvent pas entrer dans ce schéma sont considérés comme des « déchets ultimes » : ils ne peuvent qu'être stockés, éventuellement en attendant de trouver un moyen de les faire retourner dans le circuit.

Le pratique du recyclage des déchets comme option

Le recyclage est devenu un enjeu majeur dans nos sociétés, car cela permet d'éviter les émissions de gaz à effet de serre dues à l'extraction de nouvelles ressources naturelles. De plus, le recyclage remet le pro-



Activité de collecte des bouteilles plastiques par l'ONG « Think Green » dans la ville de Yaoundé

cessus de l'économie circulaire en marche. Recycler les ordures préserve l'environnement, raison pour laquelle le tri sélectif doit désormais faire partie de notre quotidien. En effet, le tri constitue un enjeu économique important ; car il permet de réduire au maximum l'insalubrité et la détérioration des sols. Cette pratique de recyclage offre la possibilité aux jeunes d'avoir une activité génératrice de revenus, à travers la fabrication et la commercialisation des objets à base de plastique. Ces jeunes donnent ainsi de cette façon une seconde vie à ces déchets. Recycler permet la réduction du volume de déchets et donc de leur pollution (Soit 10% des 6 000 000 de tonnes d'ordures produites), ce qui favorise la préservation des ressources naturelles. En outre, le recyclage constitue le moyen le plus sain de protection de l'environnement (insalubrité, asphyxie des sols), et de préservation de la santé des populations et des animaux ceci à travers la réintroduction de nouveaux matériaux à des fins d'usage quotidienne. La préservation de l'environnement est donc l'essence même du recyclage en plus d'être l'axe central de l'économie circulaire .

Des efforts certes louables mais insuffisants

Certaines entreprises et organisations de la société civile s'activent dans la préservation de l'environnement à travers la mise en place d'activités de collecte, de traitement et de recyclage des ordures plastiques. Cette mesure s'inscrit dans les dispositions de la loi 96, en son article 43 indiquant que : « Toute personne qui produit ou détient des déchets doit en assurer elle-

même l'élimination ou le recyclage, ou les faire éliminer ou recycler auprès des installations agréées par l'Administration chargée des établissements classés après avis obligatoire de l'Administration chargée de l'environnement. Elle est, en outre, tenue d'assurer l'information du public sur les effets sur l'environnement et la santé publique des opérations de production, de détention, d'élimination ou de recyclage des déchets, sous réserve des règles de confidentialité, ainsi que sur les mesures destinées à en prévenir ou à en compenser les effets préjudiciables ». Dans cette optique, on recense la Société anonyme des Brasseries du Cameroun (SABC) qui a signé un partenariat de recyclage des bouteilles avec l'entreprise Namé recycling. En 2020, elle a collecté et recyclé 100 000 000 de bouteilles plastiques provenant de l'activité industrielle de ses usines au Cameroun. Par ailleurs, cette collaboration ambitionne mettre sur pied des activités génératrices de revenus à partir du recyclage auprès des populations locales. /.

Par **Sr Geny Maria DA SILVA**
Missionnaire Combonienne



Insalubrité Urbaine :

La ville de Yaoundé en souffrance

■ La gestion des déchets en zone urbaine et particulièrement dans la cité capitale pose un véritable problème. L'utilisation non maîtrisée du plastique en général et des bouteilles plastiques en particulier, met à mal la salubrité de la ville. Pour vous montrer l'ampleur du phénomène, nous ferons une balade dans certains lieux de la capitale qui brillent par leur insalubrité croissante.



Un cour d'eau de la cité capitale envahi par des bouteilles plastiques

En descendant du taxi dans certaines zones populaires de la ville de Yaoundé, l'on peut aisément ressentir le picotement de ses narines. Ce premier signe d'alerte nous fait déjà savoir qu'on se trouve dans un environnement infect.

Ici, on cohabite avec les ordures !

Nous sommes un mercredi matin au marché Mokolo de la ville de Yaoundé. Il est 08 h, le cadre est désert, les boutiques sont fermées. De plus, nous n'apercevons aucun commerçant avec un balai ou une pelle pour s'activer dans l'assainissement du marché. Les bacs installés sont pleins à craquer et les commerçants

ne prennent plus la peine de jeter les ordures dans ces bacs. En avançant vers le commissariat, une masse de déchets s'est imposée sur le milieu de la route. En prolongeant notre marche dans l'enceinte du marché, d'autres tas d'ordures éparses sont encore visibles. En effet, le mercredi n'est pas un jour de vente pour les propriétaires d'espaces commerciaux. En 2009, la communauté Urbaine de Yaoundé a institué des jours de propreté dans tous les marchés de la ville. A Mokolo, le mercredi est exclusivement dédié au nettoyage. Le problème qui se pose entre la communauté urbaine et les commerçants se situe au niveau de la responsabilité des coûts du nettoyage. Cette situation engendre le manque de volonté auprès des commerçants, qui ont du mal à assumer la charge de payer les frais de

nettoyage. En effet, ils estiment qu'ils ne devraient plus puiser dans leurs fonds personnels, car ils paient déjà la location des boutiques ainsi que des taxes sur leurs activités commerciales auprès de l'Etat. Cette problématique demeure jusqu'ici sans réponse et les répercussions de cette inactivité sont visibles et nos narines en prennent un sacré coup. Au-delà de cette problématique d'ordre financière, on note également la faible,

Bienvenue au « lac de bouteilles plastiques »

De l'autre côté de la ville, au niveau du lycée d'Ahala, le cours d'eau qui y est situé abrite également une montagne de bouteilles plastiques. Cette réalité est tellement frappante qu'on appelle désormais cet endroit « le lac à bouteilles plastiques ». En saison de pluie, ces déchets bloquent la circulation normale des eaux et polluent l'écosystème de la zone.

Quand on sait qu'une grande partie de ces plastiques enfouie dans le sol aura besoin de 1 000 années pour leur décomposition, libérant au passage des substances potentiellement toxiques dans le sol et l'eau; Quand on sait également que les terres que nous utilisons pour cultiver nos aliments sont contaminées par des quantités encore plus importantes de ces polluants plastiques; nous pouvons affirmer avec certitude que la ville de Yaoundé est en réel danger!

Pour pallier à cette situation, plusieurs organisations de la société civile et entreprises de recyclage et les communautés urbaines de la ville de Yaoundé mènent des actions de salubrité mais sans réel changement car la tâche est immense. Il faudrait réellement une mobilisation générale de tous les acteurs (dont les ménages) pour inverser la tendance actuelle. /.

Par **Christelle ADIBONE**

Chargée de la communication



Une vue de l'insalubrité au Marché Mokolo

Ahmed MOUMINE

Ingénieur en environnement, fondateur de l'ONG « THINK GREEN »

■ *Jeune camerounais amoureux de la nature, il est engagé depuis plusieurs années déjà dans le combat pour la limitation des dommages de la pollution plastique. A travers l'ONG Think Green dont il est le fondateur, il milite pour l'économie circulaire à travers la construction des maisons à base de bouteilles plastiques. C'est au regard de cet engagement que nous l'avons rencontré dans ses installations situées dans la ville de Mbalmayo pour qu'il partage avec nous son expérience en lien avec cette technique innovante de construction à base de bouteilles plastiques.*

Présentez brièvement votre association

Think Green est une ONG à but non lucratif créée en 2019 par un groupe de jeunes, afin de participer activement à la protection de l'environnement. Nous travaillons sur les problématiques relatives à la pollution plastique, le réchauffement climatique, les Objectifs de Développement Durables. Nous sommes constitués de 100 volontaires, répartis sur tout le territoire national, avec des bases dans les régions du Sud-Ouest, Ouest et Littoral. Notre mission est d'inspirer davantage de personnes et de créer une génération de jeunes passionnés et engagés, qui s'engagent par des actions concrètes à protéger l'environnement.

D'où vous proviennent les bouteilles plastiques et comment procédez-vous à leur collecte ?

La mairie nous a beaucoup soutenus dans la mobilisation des populations. Nous avons mené des sensibilisations auprès des ménages, afin qu'ils nous ramènent directement les bouteilles plastiques au lieu de les jeter dans la poubelle. En contrepartie, nous leur offrons une modeste somme symbolique en guise d'encouragement. En plus de cela, nous collectons et stockons des bouteilles plastiques à travers les campagnes de ville propre dans les rigoles de Yaoundé (Ahala) depuis 2019. À ce jour, nous avons déjà réalisé plus de 50 campagnes de collecte des bouteilles. Après la phase de collecte, nous passons au remplissage des bouteilles avec de la terre tamisée. Nous travaillons également avec les prisonniers en fin de peine de la prison de Mbalmayo, qui nous aide dans le remplissage des bouteilles. En fonction du nombre de bouteilles remplis, une motivation symbolique leur est offerte. Nous faisons d'une pierre deux coups, car cette action est également considérée comme une corvée pour eux. Nous avons travaillé avec une première vague de 10 prisonniers, afin qu'ils enseignent la procédure aux autres des

leur retour en prison, car il était quasi impossible de travailler avec un grand nombre de personnes pour éviter les risques d'évasion.

En plus des bouteilles plastiques, quels autres matériels utilisez-vous dans la construction des maisons écologiques ?

Les techniques de construction obéissent aux règles conventionnelles en matière de construction des bâtiments. En effet, le matériel est fonction du type de structure sollicitée qui demande surtout beaucoup de technicité dans sa mise en œuvre. De manière générale, nous utilisons les bouteilles plastiques, les fers de 8, de 06 et de 10, de la terre tamisée et du ciment à faible quantité. La fondation et les poteaux se font avec des parpaings, ensuite nous classons les bouteilles en fonction de leur contenance. Par exemple, nous pouvons décider de construire exclusivement le mur de gauche avec les bouteilles de 1 litre ou 1,5 litre. Les espaces entre les briques sont comblés avec de la terre et du ciment, le tout couronné par l'usage des ficelles pour rendre l'ensemble du bâtiment plus compact. Cependant, nous accordons une attention particulière aux variations climatiques, car elles ont une influence sur les différentes étapes de construction.

L'apprentissage est basé sur deux approches : une approche basique et une approche professionnelle. La première renvoie aux travaux simples qui n'exigent aucune connaissance dans le domaine du bâtiment tandis que la deuxième exige de l'expertise et de la technicité. Nous avons besoin de plus de technicité, raison pour laquelle nous nous formons auprès des experts, pour affiner davantage notre savoir-faire.

Quels avantages présentent des maisons construites en bouteilles plastiques ?

En termes d'avantages financiers, le coût global de réalisation d'une maison en bouteille plastique est estimé à 50%. Ces

maisons sont idéales pour les personnes aux revenus modestes. Elles sont économes, confortables et résistantes. Comparé aux parpaings conventionnels, les bouteilles sont plus résistantes. A cet effet, les tests menés ont révélé que les bouteilles peuvent supporter un poids allant jusqu'à 30 tonnes. Dans certains pays, les bouteilles plastiques remplies de terres sont utilisées dans les zones à conflits. C'est d'ailleurs le cas en Colombie. Le premier bâtiment a été construit à Honduras (Amérique centrale) et date déjà de 22 ans.

Quels sont les regards de la population et des bénéficiaires par rapport à votre activité ?

Nous sommes conscients que cette nouveauté n'arrange pas toujours les lobbies actuels, car c'est une approche écologique qui demande moins de ressources financières et par conséquent la faible utilisation du matériel conventionnel de construction.

Nous notons encore de la résistance et des craintes quant à son efficacité, car c'est une nouvelle pratique de construction, peu connue et donc pas encore ancrée dans les habitudes de vie des populations. Mais nous gardons espoir et croyons fermement que les comportements changeront petit à petit.

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans l'implémentation de cette activité ?

La principale difficulté se trouve au niveau de la ressource humaine expérimentée dans la bio-construction. De plus, ce n'est pas toujours évident de mobiliser la population sur une longue période, notamment pour le remplissage des bouteilles. Nous envisageons créer des partenariats avec les centres des jeunes ou les paroisses pour optimiser l'implication de la communauté sur le long terme. Par ailleurs, nous faisons des formations gratuites pour les personnes qui souhaitent apprendre cette nouvelle technique de construction. /.



Ahmed MOUMINE



Embouteillage



Stockage



Construction



Toilettes



Réservoir d'eau

Promotion de la culture écologique et sauvegarde de la création :

Foi et Justice poursuit son engagement

■ La préservation de l'environnement est une problématique transversale inscrite au cœur de l'engagement de Foi et Justice. En effet, la lutte pour la sécurité alimentaire, la lutte contre l'accaparement des terres et des ressources naturelles qui font parti de nos domaines d'action, sont une lutte pour la sauvegarde de la création. L'encyclique Laudato si est pour nous l'instrument de sensibilisation et mobilisation pour susciter l'engagement des personnes, qu'elles soient consacrées ou non, dans le combat pour la préservation de l'environnement.

En septembre 2020, Foi et Justice avait organisé à l'endroit des religieux et religieuses du Cameroun un atelier de formation sur l'encyclique Laudato si avec pour but de contribuer à la réception de l'Encyclique Laudato si comme base opérationnelle pour promouvoir la sauvegarde de création. Cette activité avait suscité notamment l'intérêt et l'éveil à la chose écologique. Beaucoup dès lors se sont engagés encore plus à mener des actions pour la préservation l'environnement au sein de leurs communautés. Du recyclage du papier, des bouteilles plastiques, les personnes consacrées engagés aux côtés de foi et Justice ne tarissent pas d'imaginer et font preuve d'un savoir-faire admirable.



Pose-bougies à base de bouteilles plastiques réalisés par les Sœurs servantes de Marie



Carte à base de papier recyclé réalisée par les missionnaires comboniennes



Pots de fleur à base de bouteilles plastiques réalisés par la Congrégation ICM sisters

Fort de cette expérience réussie avec les personnes consacrées, Foi et Justice veut aller encore plus loin dans son action et vise pour les prochaines années la cible des jeunes provenant des écoles et des paroisses. En voulant transmettre les valeurs de Laudato si à des enfants et des jeunes, plus réceptifs à l'apprentissage de nouvelles pratiques comportementales, Foi et Justice veut ainsi pérenniser son action.

Eveiller la jeunesse à la conscience écologique

Nous avons constaté de manière global un déficit de sensibilisation et d'éducation citoyenne sur les questions environnementales à tous les niveaux. Pourtant la prise en compte de cet élément au niveau de l'éducation nationale en commençant par la base pourrait être un pas très important pour impliquer davantage le citoyen à prendre conscience qu'il est une composante à part entière de l'environnement et qu'il doit de ce fait s'impliquer de manière active à le préserver.

Dans une approche plurielle, Foi et Justice veut aujourd'hui, pour contribuer l'éveil de la conscience écologique chez les jeunes, organiser des causeries éducatives, des actions médias, des challenges, pour intéresser les enfants et les jeunes à une meilleure gestion des ressources naturelles et des déchets. Pour ce faire, nous prévoyons la mise en œuvre de programmes pratiques d'éducation sur le tri et le recyclage écologiques dans certaines écoles et paroisses tout en nous donnant la possibilité de les doter des bacs à ordures et de poubelles de tri écologiques.

Mobiliser les acteurs sensibles

Foi et Justice veut créer une passerelle pour regrouper et mettre en mouvement les différents acteurs sensibles à la question écologique à savoir les organisations de la Société Civile, les entreprises spécialisées dans la gestion des déchets, la Communauté éducative, les Structures d'Eglise et les personnes de bonne volonté. Chaque acteur mobilisé, dans son champs d'action, deviendra un partenaire stratégique qui aura entre autre pour rôle de nous accompagner dans :

l'élaboration du système de sensibilisation adapté à la cible ; la définition des modules d'enseignement théoriques et pratiques; le développement des outils de sensibilisation (affiches, dépliants, autocollants, etc.); l'animation des causeries éducatives et des ateliers pratiques; l'organisation de foires sur l'environnement.

Faire du plaidoyer

Foi et Justice veut par son action contribuer à ce que les décideurs de l'Eglise (Evêques, Curés, Secrétariat National à l'Education Catholique), les Services déconcentrés de l'administration en lien avec la jeunesse et l'éducation, les collectivités décentralisées, prennent des décisions allant dans le sens d'une plus grande prise en considération de la question écologique dans les écoles, les paroisses et les communautés de vie chrétienne. Nous soutiendrons ce plaidoyer par une présentation publique des résultats de nos activités aux principaux détenteurs d'enjeu de l'église catholique; l'élaboration d'un document de position sur la protection de l'environnement; La capitalisation et la diffusion des informations sur les activités du projet et leurs produits sur les différents outils de communication de l'association (newsletter, site internet, réseaux sociaux, etc.)

Impliquer davantage les personnes consacrées

A travers ses pôles d'observation et ses correspondants, Foi et Justice souhaite impliquer d'avantage les personnes consacrées sur les questions d'intégrité de la création. Par des activités de mobilisation et de renforcement des capacités sur l'encyclique Laudato si, nous souhaitons voir Les pôles d'observation s'engager dans : L'animation des causeries éducatives et des ateliers pratiques, l'organisation de foires sur l'environnement, et dans des actions médiatiques pour promouvoir les valeurs de l'encyclique. /.

P. Simon Valdez NGAH MBESSA, MSSCC

Coordinateur National



Culture de l'igname dans les sacs réalisée par la Congrégation Bienheureuse Imelda



Quelques consacrées responsables d'écoles engagées pour la promotion de l'écologie intégrale à Bertoua

Remobilisation of the regional Faith & Justice focal points

Strengthen the operational base for more efficiency !

■ In its mission to promote social and economic justice through advocacy, Faith and Justice must be able to count on the mobilisation of consecrated persons throughout the country. Grouped in observation centres by ecclesiastical province, these people, known as observers, play a crucial role in observing and documenting the social facts at the root of injustice.



The team of the Focal point of ecclesiastical province of Bertoua

They also contribute in leading the reflection in order to find a sustainable response to the injustices observed. However, in order for them to fully play this role, remobilisation and capacity building has been necessary.

Remobilising the observation centres: a necessity

The observation centres play a role in the intervention strategy of Faith and Justice. However, the COVID 19 pandemic and the socio-political crises have greatly disrupted the functioning of the observation poles. Similarly, the various postings to the religious communities have also had their effect in demobilising the

observers. In order to continue the action, the coordination team launched an operation to restructure and revitalise its observation poles.

Structuring the focal points: new teams of facilitators for a new dynamic

The new approach to the existence and functioning of the observation poles recommends that the observation poles be structured, trained and stabilised for effective and sustainable action. Thus, in each cluster, certain observers have been designated to accompany the cluster leader in his or her mission. So in the ecclesiastical province of Bertoua, the animation of the pole of Bertoua was entrusted to **Sr Hanne Marie BEYEK AYASSI** (Ursuline of Jesus). She will be assisted by **Mrs.**

regions and another for the zone covering the Far North region.

The North focal point will be animated by **Sr Esther MATCHOING** (Sister of the Sacred Heart of Jesus). She will be assisted by **Sr Brendaline SEVID SEM** (Holy Union), with **Mrs NGO BALEBA Marie-Pauline** at the Secretariat and **Mrs TAGNE Chantal** and **Mr NGUEKWALBE Olivier** (lay associates) at the logistics. **Monique GABANA** (Daughter of the Holy Spirit) with **Mr. LIDIWANG Felix** (Lay associate) as secretary and **Bro GOS-SAMBAYE Christian** (Oblate of Mary) in charge of logistics.

Strengthening the capacity of observation units: a work in progress

To enable the poles to carry out their mission, training activities have been set up to equip the observation poles. In general, they were given basic notions of the pastoral circle method, taught how to document a situation of injustice, and finally how to form and work in a network.

A perspective that continues

The remobilisation of the observation poles is continuing, and that of the ecclesiastical provinces of Yaoundé and Douala is underway. It is hoped to have them all operational for the holding of the "FORUM OF CORRESPONDENTS" scheduled for next October. The work for justice, peace and integrity of creation is important in Cameroon and **Faith and Justice** really needs all the religious men and women who are concerned to accompany it./.



A moment of the capacity building workshop with members of Focal point of ecclesiastical province of Garoua

DJEUHA Marie Virginie (Lay associate), at the level of financial management by **Sr. Tania Regina ALOES DE LIMA** (Dominican of Blessed Imelda); and at the level of logistics by **EYANGA ZI ELISE Elodie** and **Nestor NOAH** (Lay associates).

The pole of Garoua, in view of the large area it covers and certain specificities, has been subdivided into two focal points: one for the zone covering the North and Adamaoua

The editorial Staff



FOI ET JUSTICE
NEED YOU !

With your donations, Help us
in supporting persons the
most vulnerable and helpless.
You can support our action
by doing a donation at :



6 72 88 29 98

FOI ET JUSTICE
A BESOIN DE VOUS !

Grâce à vos dons, aidez-nous à soutenir les personnes les plus fragiles et les plus vulnérables. Soutenez notre action en faisant un don par :



6 58 40 43 84

UNE PUBLICATION DE L'ASSOCIATION FOI ET JUSTICE

Directeur de publication : P. Paulin NEME EBANDA (Président de la CSMDC) **Rédacteur en chef** : P. Simon Valdez NGAH MBESSA (Coordinateur Foi & Justice) - **Secrétaire de rédaction** : Joël NOMI - **Equipe de rédaction** : Christelle ADIBONE , Kodjo AGBALI , Sr Geny DA SILVA , Fr. Ernest MBEMBA , Sr Hanne Marie BEYEK, Sr Monique GABANA, Sr SHURI Bonita, P. Patrice MEKANA - **Siège** : Mvolyé Enceinte ITPR - **Site Web** : www.aefjn-cmr.org - **Email** : foi_justicecam@yahoo.fr/ foi_justicecam@aefjn-cmr.org - **Pages Facebook** : AEFJN Cameroun - Stop drogues - **Page YouTube** : Association Foi et Justice - **Téléphone** : 6 58 40 43 84 / 6 72 88 29 98 / 6 65 27 59 61 - **Impression** : Ets MADELIE BUSINESS